

# Dramaturgie / générale

C1B2-27 (Décret Paysage, 2013)

Cycle : 2<sup>e</sup> Bloc

Quadrimestre : ce cours se déroulera soit en 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> quadrimestre

Volume horaire : 60 h / an

Crédit : 4

Pondération : 2

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Sandrine Tilman, sandrine.tilman@esavl.be

## COMPÉTENCES VISÉES

- acquérir des connaissances et des compétences approfondies en scénographie, à un haut niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques et techniques ;
- collecter, analyser et interpréter de façon pertinente, des données — généralement, dans leur domaine de création — en vue d'inventer des propositions artistiques et de développer une attitude critique qui intègre une réflexion sur des questions artistiques, éthiques et socio-économiques ;

- présenter leurs productions artistiques et communiquer à leurs propos selon des modalités adaptées au contexte ;
- développer les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome.

## ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser les notions fondamentales de l'analyse dramaturgique ;
- développer un esprit d'analyse critique à l'égard d'un texte dramatique ou poétique ;
- rédiger une note d'intention scénographique (en relation directe avec le travail d'atelier).

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- susciter au maximum l'imaginaire des étudiants quant aux thèmes abordés, à l'époque, aux décors, à l'organisation de l'espace scénique, aux costumes, aux masques, aux accessoires, au caractère des personnages, à l'esprit même du texte. Analyses, lectures (textes littéraires, revues de presse, etc.), discussions, supports vidéographiques, photographiques (mises en scène, portraits, scénographies...);
- relations et collaborations très étroites avec l'atelier (tours de table fréquents avec étudiants, professeur d'atelier et professeur de dramaturgie) ;
- élaboration d'une note d'intention individualisée.

## MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

- évaluation des travaux de l'atelier en relation avec le travail et les recherches en salle de cours ;
- le contrôle d'un « savoir théorique », limité à des procédures dramaturgiques, reste exigible en cours d'année, mais n'est pas systématique (tout dépend de la difficulté du texte abordé).

## SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

- sources littéraires et historiques ;

- sources iconographiques et vidéographiques (reportages, mises en scène, portraits...).

## PRÉ-REQUIS

---

Aucun.

## CO-REQUIS

---

Suivre en parallèle l'Unité d'Enseignement (UE) : *Scénographie / atelier*, 2<sup>e</sup> Bloc (C1B2-01).